



Narbonne
AU CŒUR DES POSSIBLES

CABINET DU MAIRE
Mission ASSOCIATIONS

NARBONNE, le 15 janvier 2021

Objet : Appel à projet – dossier de demande de subvention municipale 2021

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe du lancement de l'appel à projet (demande de subvention municipale) à partir de ce jour.

Dans le cadre du développement des usages numériques, la Ville de NARBONNE met à votre disposition une nouvelle application en vue de la dématérialisation des dossiers de subvention. La version papier du dossier ne sera plus disponible. Je vous invite donc à déposer le dossier en ligne sur le site de la mairie www.narbonne.fr avant lundi 1er mars 2021 au plus tard.

Toutes les pièces justificatives devront être jointes en format numérique (statuts, numéro RNA, dernier compte-rendu d'AG, dernier rapport d'activité approuvé, compte de résultat du dernier exercice, budget prévisionnel, bilan financier N-1).

L'étude des demandes de subvention sera effectuée au cours du premier trimestre 2021. Une décision sera prise par les élus.

L'équipe municipale a la volonté de soutenir le tissu associatif Narbonnais et entend aussi contribuer à l'animation de tous les quartiers de la Ville, en valorisant l'émergence de projets répondant aux attentes et besoins exprimés par les Narbonnais. Ainsi, vous êtes invités à répondre aux sollicitations des services de la Ville qui organisent des manifestations qui tendent au rayonnement de celle-ci.

C'est au regard de ces éléments, pour une meilleure gestion des finances de la collectivité, que vos demandes sont instruites et ce en fonction de l'évolution de la situation épidémique.

Comptant sur votre compréhension ainsi que votre mobilisation, vous assurant celles de vos élus et des services de la collectivité,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes cordiales salutations.

et de mes sentiments de joie'

Maître Didier MOULY
Maire de NARBONNE
Président du Grand Narbonne